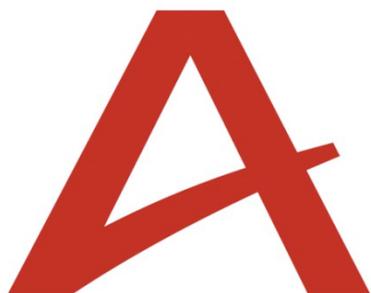


INCROYABLE LICENCIEMENT CHEZ AREVA CEZUS A JARRIE



AREVA



AREVA CEZUS Jarrie

Le salarié : 41ans, 16 ans d'ancienneté, marié, 3 enfants, sans histoire et sans aucun antécédent au travail.

La « faute » : Ne pas avoir obéi au directeur qui lui intimait l'ordre de prendre avec lui un masque de protection en cas de fuite, pour prendre sa pause.

La sanction : **Licenciement sans sommation.**

ABSURDE ! DISPROPORTIONNE !

But d'AREVA : Faire un exemple pour terroriser les salariés. Essayer de se faire passer pour intransigeant au niveau de la sécurité dans un contexte de scandale financier et technique de la filière nucléaire. **Les salariés n'ont pas à payer par de la répression et des injustices pour les résultats désastreux de la stratégie menée par la direction du groupe !** L'attitude d'un grand groupe comme AREVA vis-à-vis de ses salariés est inacceptable, le licenciement doit être annulé.